

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue à l'école aux Couleurs-du-Savoir, 1801, montée Sainte-Thérèse à Saint-Jérôme, le 15 juin 2021, et ce, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Viau,	présidente et membre parent représentant le district 1
M. Jean-Charles Bouvrette,	vice-président et membre parent représentant le district 3
M ^{me} Sylvie Beauregard,	membre représentant les directions d'établissement
M. Robert Collerette,	membre représentant la communauté
M. Alexandre Gagnon,	membre représentant la communauté
M ^{me} Johanne Hamel,	membre représentant la communauté
M ^{me} Jaymee Lafave,	membre parent représentant le district 5
M ^{me} Nathalie Lebeau,	membre représentant le personnel de soutien
M. Marc-André Leblanc,	membre représentant le personnel d'encadrement
M. François Lebrun,	membre représentant la communauté
M. Sylvain-Michel Paradis,	membre parent représentant le district 4
M ^{me} Mélanie Pesant,	membre parent représentant le district 2
M. Martin Pigeon,	membre représentant le personnel enseignant
M ^{me} Nathalie Raymond,	membre représentant le personnel professionnel non enseignant
M ^{me} France Trépanier,	membre représentant la communauté

les membres du conseil d'administration et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M^{me} Katia Lavallée, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Jaymee Lafave a participé à cette séance avec l'application TEAMS.

Invités :

M. Louis-André Nadon, coordonnateur, Service des ressources matérielles (participation à distance TEAMS)

M^{me} Marie-Isabelle Roy, directrice, Service des ressources humaines

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Isabelle Viau, présidente, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCA-083/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Sylvie Beauregard de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2021.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCA-084/SSGC)

M^{me} Johanne Hamel **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2021.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCA-085/SSGC)

M^{me} France Trépanier **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Période de questions du public (point reporté *sine die* en raison de la situation de pandémie);
7. Période de questions des élèves (point reporté *sine die* en raison de la situation de pandémie);
8. Comités du conseil d'administration;
9. Demande de congé sans traitement de Madame Carole Coutu;
10. Nomination d'une direction générale;
11. Modification de l'ordre du jour;
12. Initiation d'un concours afin de pourvoir un poste de direction générale adjointe;
13. Comité de sélection afin de pourvoir un poste de direction générale adjointe;
14. Dissolution de la Fondation de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN);
15. Projet de Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités;

PAUSE

16. Recommandation d'ajout d'un comité du conseil d'administration;
17. Octroi de contrat du portefeuille d'assurances de dommages pour le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) pour l'année scolaire 2021-2022;
18. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
19. Divers;
20. Information du comité de parents;
21. Information de la vice-présidence;
22. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
23. Information de la direction générale;
24. Tour de table - partage d'information;
25. Levée de la séance.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Ce point est reporté *sine die* en raison de la situation de pandémie.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES

Ce point est reporté *sine die* en raison de la situation de pandémie.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour information

DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT DE MADAME CAROLE COUTU (RCA-086/SRH)

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un congé pour études afin de compléter la dernière année de son baccalauréat en enseignement;

CONSIDÉRANT que la supérieure recommande l'autorisation de cette demande;

CONSIDÉRANT qu'il y a actuellement une pénurie de personnel enseignant;

CONSIDÉRANT que nous sommes un centre de services scolaire qui encourage tous les membres de son personnel à poursuivre leur formation et leur développement professionnel;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Johanne Hamel d'autoriser pour une troisième année la demande de congé sans traitement à temps plein de M^{me} Carole Coutu.

Adopté

NOMINATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE (RCA-087/PRÉ)

CONSIDÉRANT le concours afin de pourvoir le poste de direction générale qui sera laissé vacant par M^{me} Guylaine Desroches;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M. Robert Colletterie de nommer M. René Brisson au poste de direction générale, et d'autoriser la présidente à signer le contrat à intervenir en suivi à cette résolution. La date d'entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} juillet 2021 ou à une date ultérieure à être déterminée.

Adopté

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR (RCA-088/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE la nomination de M. René Brisson à titre de directeur général du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord laquelle deviendra effective à compter du 1^{er} juillet 2021;

CONSIDÉRANT la vacance engendrée par cette nomination à compter du 1^{er} juillet 2021 au poste de direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT la nécessité d'initier un concours pour le poste de direction générale adjointe à pourvoir;

CONSIDÉRANT le besoin de modifier l'ordre du jour afin de permettre la mise en place de ce processus de nomination;

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean-Charles Bouvrette de procéder à la modification de l'ordre du jour afin d'y intégrer les résolutions nécessaires à la mise en place du processus de nomination plus haut référé.

Adopté

INITIATION D'UN CONCOURS AFIN DE POURVOIR UN POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (RCA-089/PRÉ)

CONSIDÉRANT la nomination de M. René Brisson à titre de directeur général;

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir le poste laissé vacant le 30 juin 2021;

Il est **PROPOSÉ** par M. Alexandre Gagnon d'autoriser l'initiation d'un concours afin de pourvoir le poste de direction générale adjointe, et ce, dans les meilleurs délais.

Adopté

COMITÉ DE SÉLECTION AFIN DE POURVOIR UN POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE (RCA-090/PRÉ)

CONSIDÉRANT la nomination de M. René Brisson à titre de directeur général;

CONSIDÉRANT le concours afin de pourvoir le poste de direction générale adjointe;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} France Trépanier de nommer au comité de sélection les membres suivants afin de procéder au recrutement et à la sélection d'une nouvelle direction générale adjointe :

M^{me} Isabelle Viau, présidente
M. Alexandre Gagnon, administrateur
Mme Mélanie Pesant, administratrice
M. René Brisson, directeur général
M. Michaël Charette, directeur général adjoint
M^{me} Katia Lavallée, directrice générale adjointe

Un expert externe recommandé par la Fédération des centres de services scolaires du Québec participera au comité de sélection et assurera la passation des tests psychométriques.

Le comité de sélection procédera à la recommandation de désignation de la nouvelle direction générale adjointe auprès du conseil d'administration lors d'une séance ordinaire à l'automne 2021.

Adopté

DISSOLUTION DE LA FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (CSRDN)

Pour information

PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE CERTAINS COMITÉS (RCA-091/SSGC)

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du centre de services scolaire doit fixer par règlement ses règles de fonctionnement selon l'article 162 de la *Loi sur l'Instruction publique* RLRQ c. I-13.3;

CONSIDÉRANT que selon l'article 169 de la *Loi sur l'Instruction publique* précitée, le conseil d'administration peut prévoir, dans les cas et aux conditions qu'il détermine par règlement, que tout membre du conseil d'administration peut participer à une séance du conseil d'administration du centre de services scolaire à l'aide de moyens de communication permettant aux personnes qui participent à cette séance de communiquer immédiatement entre elles;

CONSIDÉRANT le *Règlement fixant l'heure, la date et le lieu des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif* en vigueur depuis le 16 mars 2010;

CONSIDÉRANT le *Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance des commissaires à l'aide de moyens de communication* en vigueur depuis le 14 avril 2009;

CONSIDÉRANT les *Règles de procédure des séances du conseil des commissaires et de certains comités* en vigueur depuis le 20 mai 2014 et modifiées le 21 mars 2017 lesquelles ont été adoptées de façon transitoire par le conseil d'administration dans le cadre de sa résolution portant le numéro RCA-013/SSGC;

CONSIDÉRANT le *projet de Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités* proposé par le comité de gouvernance et d'éthique à la suite de ses travaux;

CONSIDÉRANT que le projet de Règlement proposé par le comité de gouvernance et d'éthique comporte des règles de fonctionnement beaucoup mieux adaptées à la réalité d'un conseil d'administration et intègre les règles de participation à distance de ses membres;

CONSIDÉRANT les exigences procédurales d'adoption d'un règlement prévues aux articles 392 et 394 de la loi précitée prévoyant notamment la publication d'un avis public d'au moins trente jours avant son adoption;

Il est **PROPOSÉ** par M. Marc-André Leblanc :

D'AUTORISER l'enclenchement du processus menant à l'adoption du *projet de Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités* tel que proposé par le comité de gouvernance et d'éthique et déposé sous la cote **CA2020-2021-22** en vue d'une entrée en vigueur du règlement à l'automne prochain.

DE DONNER AVIS de l'adoption éventuelle du *projet de Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités*, de transmettre copie du projet de Règlement aux conseils d'établissement et au comité de parents ainsi que de permettre sa consultation au Service du secrétariat général et des communications du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ou par tout autre moyen à être déterminé par le secrétaire général compte tenu du contexte actuel de pandémie.

D'APPLIQUER, immédiatement et de façon transitoire, à l'exception des dispositions relatives aux allocations, les règles contenues au *projet de Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités* du conseil jusqu'à l'entrée en vigueur de l'éventuel *Règlement établissant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et de certains comités* au terme du processus règlementaire initié par la présente résolution.

Adopté

RECOMMANDATION D'AJOUT D'UN COMITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (RCA-092/PRÉ)

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'administration du Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord d'instituer un nouveau comité de suivi stratégique de la planification immobilière (CPI);

CONSIDÉRANT que le comité de planification immobilière aura pour fonction :

- i. D'assister les membres du conseil d'administration du centre de services scolaire dans le suivi et la mise à jour du *Plan directeur immobilier* (PDI) de l'organisation.
- ii. De recommander au conseil d'administration lorsque nécessaire, l'ajustement des principes directeurs qui définissent le PDI afin de rencontrer les orientations stratégiques du centre de services scolaire, notamment :
 - a. La cohérence avec le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) (objectifs et orientations du conseil).
 - b. La cohérence avec le *Plan triennal de répartition et destination des immeubles* adopté annuellement.
- iii. De donner son avis au centre de services scolaire sur toute question relative à l'impact du milieu de vie académique sur la réussite des élèves.
- iv. De suivre la progression globale des projets immobiliers constituant le PDI.

CONSIDÉRANT que le comité assurera également une vigie sur trois (3) axes :

- Les impacts engendrés par les projets immobiliers sur l'organisation;
- les échanges avec les municipalités du territoire;
- les liens avec le Ministère.

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Pigeon d'instituer le comité de planification immobilière formé d'au moins trois (3) membres du conseil d'administration. La direction générale ou une personne qu'elle délègue ainsi que la direction du Service des ressources matérielles sont invitées à titre de personne-ressource. Les membres du comité de planification immobilière sont élus au cours d'une séance du conseil d'administration, par résolution. Ils restent en fonction tant qu'ils demeurent membres du conseil d'administration.

Adopté

OCTROI DE CONTRAT DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCES DE DOMMAGES POUR LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (CSSRDN) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 (RCA-093/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE le portefeuille d'assurances de dommages du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) doit être renouvelé;

CONSIDÉRANT QUE le CSSRDN a retenu les services de M. Simon Julien de chez Raymond Chabot Grant Thornton pour l'élaboration du devis technique faisant partie intégrante des documents d'appel d'offres pour le renouvellement du portefeuille d'assurances de dommages ainsi qu'en accompagnement stratégique du CSSRDN vu ses particularités;

CONSIDÉRANT QUE le CSSRDN a procédé à un appel d'offres public pour répondre à ses besoins en assurance de dommages, conformément aux recommandations du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mai 2021 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE la soumission du courtier « AON » au montant total, excluant les taxes applicables, de 564 915 \$, a été jugée conforme;

CONSIDÉRANT QUE « AON » est le seul soumissionnaire dans le cadre du processus d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT la validation de l'admissibilité et la conformité administrative de la soumission déposée, par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la validation des couvertures effectuée par le consultant plus haut référé;

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Pigeon d'accorder le contrat du portefeuille d'assurances de dommages pour le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord au courtier « AON », incluant l'option d'une limite de garantie relativement à la responsabilité civile excédentaire « umbrella » de 15 000 000 \$ pour un montant total de prime, excluant les taxes applicables, de 564 915 \$, pour l'année scolaire 2021-2022 et que le CSSRDN consent deux options de renouvellement du contrat pour une durée supplémentaire d'un an chacune. Afin de se prévaloir d'une option de renouvellement, le courtier d'assurance devra faire parvenir au CSSRDN un avis d'exercice de cette option au moins 120 jours avant l'expiration de la durée initiale ou renouvelée du contrat. Cette option, le cas échéant, devra s'exercer conformément au contrat intervenu entre les parties, le CSSRDN se réservant le droit, sans compensation pour le co-contractant, de retourner en appel de propositions à toute date d'échéance, s'il juge qu'il ne peut y avoir d'entente ou que les conditions proposées sont inacceptables.

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

DIVERS

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE – PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE LA SÉANCE (RCA-094/SSGC)

M^{me} Nathalie Lebeau **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 21 h 55.

Adopté

Présidente

Secrétaire